



LEYVILLER INFO

N°35

Tel : 03 87 05 03 65 - Fax : 03 87 05 03 69

E-mail : mairiedeleyviller@wanadoo.fr

Site: <https://leyviller.fr>



Janvier 2024

Bulletin édité par le conseil municipal

Sommaire

- Le mot du Maire

Page 2

- La vie du village

Pages 3 à 6

- L'école

Pages 7 à 9

- Les Pompiers

Pages 10 et 11

- Les associations

Pages 12 à 15

- L'Etat civil

Pages 16 et 17

- Le Conseil Municipal

Pages 18 et 19

- Infos utiles

Page 20



Chers concitoyens

Tout d'abord Meilleurs vœux à toutes et à tous.

La loi du 23 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, demande aux communes de définir des zones potentiellement sujettes à la mise en place des énergies renouvelables, comme l'éolien, panneaux photovoltaïques, géothermie etc.... avec la concertation des administrés.

Vos remarques pourront être envoyées par mail à la mairie de Leyviller : mairiedeleyviller@orange.fr ou consignées sur le registre en mairie.

Les travaux de réhabilitation des ateliers municipaux en périscolaire vont commencer en février 2024 pour la somme de 366906 € HT subventionnés à 80 %.

Nous avons obtenu 55 000 € du département, 141 852€ de DETR, et 91 726 € de la caisse d'allocations familiales. Pour réaliser ce projet nous devons déplacer l'atelier dans un hangar rue des merles. Coût de l'aménagement de ce hangar 92 000 € HT subventionné à 60 % par le département et la préfecture via la DETR.

Dans l'attente de la réalisation des deux chantiers, je remercie Monsieur André Schorter qui nous met son hangar à disposition pour abriter nos engins et matériels.

Du fait des différents chantiers, la location de la salle socioculturelle se trouve perturbée car nous y avons installé le périscolaire provisoirement.

Bonne lecture

Le Maire : Ballié Daniel

La vie du village

Le 6 juillet 2023, Monsieur et Madame KIENTZ, Georges et Albertine ont eu l'immense plaisir de fêter leurs noces d'or. A cette occasion la municipalité leur a rendu visite pour les congratuler et leur remettre les cadeaux d'usage.



Cet été notre salle Socio-Culturelle ainsi que le terrain y adossé ont servi de « camp de base » à l'organisation d'un centre aéré.

Quoi de mieux qu'un rassemblement d'enfants pour amener de la vie dans un village.

Une fois de plus la fête de la « Kirb » a été une réussite. Un grand merci aux organisateurs qui donnent de leur temps et de leur énergie pour que perdure cette tradition.



Suite au concours de maisons illuminées organisé par l'association « la magie des saisons », le premier prix revient à Monsieur FUCHS Jean-Luc au 8 rue des Mésanges.



Quelle désolation ! Quand les containers à papier ou à verre sont pleins, plutôt que de déposer vos déchets à coté, remportez les chez vous et revenez quelques jours plus tard lorsqu'ils auront été vidés. Ensemble pensons à l'environnement, ne créons pas des pollutions visuelles. Soyons des citoyens responsables.

Cette situation ne devrait plus se renouveler puisque le nombre de bacs a été doublé.

Le petit mobilier scolaire ayant fait son temps, la municipalité a décidé de le remplacer. C'était la surprise de la rentrée pour nos écoliers qui ont ainsi pu aborder cette nouvelle année scolaire dans de bonnes conditions.



Le 10 novembre, jour de ses 90 ans, nous avons rendu visite à Madame GERING Albertine pour la féliciter et lui remettre, comme il est d'usage, un bouquet de fleurs.

Une fois de plus, la municipalité a tenu à convier les « aînés » de la commune pour un temps d'échange et de partage autour d'un bon repas élaboré par le restaurant « chez Claire » de Freyousse.

Pour le plus grand bonheur de nos aînés, cette après-midi a été agrémentée par un spectacle vocal. En effet, c'est sous la houlette de Madame Brigitte MALNOURY, présidente de l'association « La Magie Des Saisons » que des enfants ont entonné des chants dont les refrains ont été repris en chœur par l'assemblée, un grand merci à eux et à cette association.



A cette occasion, le Maire honoraire Monsieur KLAM Laurent Patrice a mis à l'honneur, Mesdames BLAISE Brigitte (ATSEM) et MICHEL Mireille (agent de service) pour 35 années de « bons et loyaux services » ainsi que Messieurs BALLIE Daniel (maire) et WAGNER Denis (adjoint) pour leurs 20 années d'engagement dans la commune.
FELICITATIONS AUX RECIPIENDAIRES !



Une fois de plus, Daniel, Patrice, Rémy, secondés par Grégory ont donné de leur temps pour réaliser la crèche, symbole incontournable de la fête de Noël. Un grand merci à eux.



Premières vues sur le début des travaux des nouveaux ateliers municipaux.

A leur tour, le 21 décembre, Monsieur et Madame THIRION, Jean-Paul et Edwige ont eu la grande joie de pouvoir fêter leurs noces d'or. A cette occasion nous leur avons rendu visite pour les féliciter et leur remettre les cadeaux d'usage.



Chaque jour une classe a fait à manger pour toute l'école : les maternelles ont fait des brochettes de fruits et de la compote de pomme, nous les CP, CE1 on a fait du smoothie, on a du mixer des fruits et du jus pour le faire puis on est allé le servir en maternelle aussi. Les grands ont fait une salade de fruits, ils les ont coupés et les ont mis dans de grands saladiers. On a aussi fait un jeu où on devait se cacher les yeux pour goûter un fruit et deviner quel fruit on avait en bouche.

Jade G, Lucie B, Léo, Lou, Ema, Ellie, Emilia

La semaine était "fruitée", car on a uniquement mangé des fruits, mais sous différentes formes. Chaque classe a préparé une recette pour toute l'école.

Nous, les CP/CE1, avons préparé un smoothie avec des fruits rouges, des bananes, des kiwis et du jus d'orange.

C'était délicieux et on a fait le plein de vitamines !

Lydia, Maëlle, Valérie, Florine et Félicia



Cette année encore toute l'école a participé à la semaine du goût. Chaque jour, une classe a préparé le goûter pour tous les élèves de l'école. La classe de CE2-CM1-CM2 a fait une salade de fruits, avec des bananes, de l'ananas, des pêches, des pommes, du raisin, des clémentines, du citron (pour éviter que les fruits noircissent) ... On s'est réparti en groupes et nous avons épluché, coupé, pressé les fruits. Toutes les classes ont dit que c'était très bon.

Louis, Clément, Jessy, Yliam, Mathis X2, Malo.



Sortie spectacle

Les Maternelles et les CP/CE1 sont partis au Carreau, à Forbach, le mardi 7 novembre 2023, pour voir un spectacle appelé "Jusqu'à l'os". C'était une danse qui montrait les articulations, les muscles et les os du corps humain.



C'était très rigolo ! Après le spectacle, nous avons visité la Médiathèque de Forbach. C'est vraiment impressionnant de voir tous ces livres ! Les CE2/CM1/CM2 ont découvert "Le petit chaperon rouge" le jeudi 9 novembre 2023. On a beaucoup ri surtout quand le loup grognait !

Joan, Anaëlle, Hugo, Eléa, Mael, Anna et Timéo



Le tri sélectif

Le 5 décembre, une dame qui travaille au service du tri est venue à l'école. Elle nous a appris à trier les déchets (comme la bouteille en plastique dans la poubelle transparente, les bouteilles en verre dans les conteneurs à verre...). A la fin, nous avons fait un petit jeu où on devait prendre un déchet et le mettre dans la bonne poubelle en disant pourquoi. Nous sommes repartis avec un diplôme.

Eva, Rihanna, Désirée, Timéo, Gaëlle, Nessya, Elisa.



Passage du Saint-Nicolas

La fête du Saint Nicolas

Le vendredi nous sommes allés au foyer et on a chanté plusieurs chansons : 3 en français et 1 en allemand sur le Saint Nicolas. Ensuite nous avons reçu des livres, des chocolats et des bonbons. On a aussi pu faire des photos avec le Saint Nicolas

On a tous fabriqué des bricolages pour les vendre à la fête : il y avait des sapins et des maisons ; une forêt et un village illuminé, des rennes en boule à paillettes.

Nos mamans ont acheté nos bricolages c'était chouette.

Jade N, Inaya, Alexandre, Ryan, Curtis, Eva, Zoé, Remy



Les Pompiers



Exercice opérationnel

Le 04 novembre, Leyviller a été le théâtre d'un exercice opérationnel de grande ampleur. Etaient mobilisés pas moins d'une quarantaine de pompiers et une quinzaine d'engins des casernes de LEYVILLER, SAINT JEAN ROHRBACH, PUTTELANGE AUX LACS, WOUSTIVILLER, SARRALBE, FREYMING MERLEBACH et PETITE ROSSELLE.

Cet exercice avait pour thème l'incendie d'un bâtiment désaffecté avec notions de victimes à l'intérieur.

Nous tenons à remercier M BALLA de nous avoir mis à disposition son bâtiment et permis de réaliser cette manœuvre dans les conditions les plus proches du réel.



Sainte Barbe

Le 02 décembre dernier s'est tenu le traditionnel banquet de la Sainte Barbe.

Ce fût l'occasion de mettre à l'honneur plusieurs d'entre nous :

La Caporale Cheffe KLAM Manon qui a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon Bronze pour 10 années au service à la population

Le Sapeur de seconde Classe BRAYER David qui a reçu l'attestation de réussite au stage Module Transverse. Les bases du secourisme sont désormais acquises pour lui.

Le Sapeur de seconde Classe SCHMITT Sébastien qui a reçu l'attestation de réussite au stage COD0, lui permettant de conduire les véhicules en intervention ainsi que le stage Equipier Incendie et opérations Diverses (EINDI), lui permettant d'intervenir sur des feux

Enfin, après 39 années de bons et loyaux services, le Caporal-chef KLEIN Claude a fait valoir ses droits à la retraite. Il a ainsi été nommé Sergent honoraire. Un grand merci à lui pour son dévouement et sa disponibilité !!



L'ensemble des Sapeurs-Pompiers actifs, vétérans et Jeunes Sapeurs-Pompiers vous souhaitent une année 2024 pleine de joie et de réussite !!

Téléthon

Le jeudi 07 décembre dernier, la Caravane de l'Espoir du Téléthon est passée par LEYVILLER. A cette occasion, l'amicale des sapeurs-pompiers a fait un don d'un montant de 150 € en faveur de la recherche contre la maladie.



La Magie des Saisons

Bourse puériculture et jouets : une très belle journée pour ce 8 octobre aussi bien point de vue météo que la réussite de la bourse. Rendez-vous en mars 2024.



Brioche de l'amitié : belle réussite pour cette première vente de 119 brioches qui a rapporté 653 € à l'APEI de Moselle grâce à la générosité des habitants de LEYVILLER MERCI à vous.



Halloween : la météo étant défavorable, un petit groupe s'est quand même retrouvé au foyer pour partager un goûter. Un moment convivial pour petits et grands...

Repas des Anciens : un grand bravo pour la belle prestation des enfants artistes du village merci à Lou, Lydia, Yliès, Gaëlle, Anaëlle, Alexio et Sybille (Timeo, Malo et Elyne absents car tous les 3 malades le jour de la prestation).



Noël à l'américaine : Magie est le mot qui convient à cette journée mémorable qui a ravi et réuni toutes les générations d'ici et d'ailleurs. Même St Nicolas, Santa Claus et les personnages de Disney étaient présents et ont fait scintiller les yeux de tous. Pop corn, barbe à papa, chocolat chaud et le vin chaud ont séduit petits et grands ainsi que les concours que LMDS a organisés et récompensés par différents prix des généreux donateurs locaux. Rendez vous au prochain évènement.



La Magie des Saisons (LMDS) vous souhaite à tous et à toutes une Bonne année 2024 et est impatiente de vous retrouver.

Fête patronale.

Belle réussite cette année avec la brocante
Merci aux membres de l'ASL et de l'EURO 2000 pour
leur implication et grand merci à nos bénévoles



Quelques nouvelles de nos sportifs...



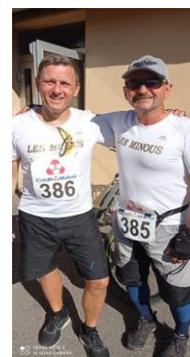
Anne et Marie
Ultra marin 62 km à
Vannes

Morgan
Trail de Niederbronn 42 km

Anne, Frédéric et Morgan
10 km de Sarreguemines



Alain et Greg
Raid de Sarreguemines
(course,vélo,kayak)



Laura
Semi-marathon de Colmar 21 km



Lorraine, Julie et Eric

Marathon solidaire de
CERGY-PONTOISE en relais



Morgan et Frédéric

La ronde des belvédères
de Freyming

Lorraine

Chemin de Compostelle 810
km de marche réalisé



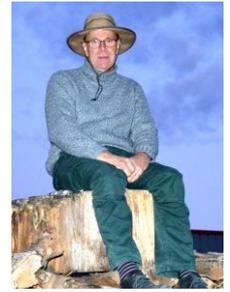
FELICITATIONS A EUX

N'oubliez pas que vous pouvez à tout moment nous
rejoindre Sportifs ou débutants sont les bienvenus

***L'ASL VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2024 PLEINE
DE DÉFIS***

L'APCL

La désormais traditionnelle marche nocturne « A Pas Contés » s'est tenue samedi 14 octobre 2023. Elle a connu une affluence importante. Il est vrai que la météo nous a fait une fleur dans une longue période de pluie et autres intempéries. Les 400 marcheurs (enfants compris) ont apprécié les stands particulièrement éclectiques. Le thème général était le Far-West et les séquences proposées allaient de l'histoire souvent conflictuelle entre cow-boys et indiens à des sketches plus légers allant de la bd de Lucky Luke aux spectacles dans les saloons.



Samedi 9 décembre une cinquantaine de membres et d'amis de l'APCL ont pris le chemin d'Ungersheim pour passer une journée (pluvieuse) à l'Ecomusée. Ce fut un événement agréable pour certains, plus mitigé pour d'autres. A noter la gratuité totale pour les membres de l'APCL et leurs enfants.

La prochaine AG se tiendra le 3 février prochain et verra le départ de Germain comme président. Quant à la prochaine manifestation il s'agira de la marche IVV du 18 février.



Belle et heureuse année à toutes et à tous.

Etat civil 2023

3 mariages :



Shanti PIJEAUD et
Mathieu NICOLAY
le 10 mars 2023



Emilie BISCHOFF et
Samir TALEB
Le 10 juin 2023



Audrey RISS et
Pierre BALLA
Le 23 septembre 2023

1 PACS :



Mathilda KREUTZER
et Ludovic WAGNER
le 3 octobre 2023

2 naissances en 2023

Alba et Romy PRUNIER les jumelles sont nées le 11 avril 2023 et sont les filles de Camille Oster et Alexandre Prunier



7 décès



Denis GRENIER décédé le 21 mars 2023 à l'âge de 86 ans
Alain BOTT décédé le 26 avril 2023 à l'âge de 73 ans
Véronique THIL décédée le 17 juin 2023 à l'âge de 53 ans
Irène GUETTMANN décédée le 15 août 2023 à l'âge de 89 ans
Roland THIRION décédé le 13 octobre 2023 à l'âge de 78 ans
Albertine GERING décédée le 10 décembre 2023 à l'âge de 90 ans
Elisabeth MEYER décédée le 27 décembre 2023 à l'âge de 94 ans

Les doyens de notre commune :

La doyenne de la commune est Madame KILANOWSKI Françoise qui a fêté ses 93 ans le 6 septembre 2023,

Le doyen de la commune est Monsieur René KLEIN René, qui a fêté ses 89 ans le 4 octobre 2023.

Les principales décisions du conseil municipal

SEANCE DU 25 JUILLET 2023

Le Conseil Municipal :

Décide et demande, à l'unanimité, le retrait de la commune de Leyviller du Syndicat Intercommunal pour l'énergie et l'Environnement du secteur de Folschviller (SI2E) pour la compétence concession de réseaux électriques à compter du 31 décembre 2023

Accepte à l'unanimité la modification budgétaire en investissement pour l'achat de mobilier scolaire

Dépenses : Chapitre 23 = - 5000 € Recette : Chapitre 21 = + 5000 €

Décide avec 5 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions de rétablir l'éclairage public la nuit.

N'exerce pas son droit de préemption urbain sur les parcelles section 4 parcelles 243 à 245, 250 et 263

N'exerce pas son droit de préemption urbain sur les parcelles section 2 parcelles 410/349 et 412/360

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'opération Brioches de l'Amitié aura lieu cette année du 9 au 15 octobre 2023.

SEANCE DU 5 OCTOBRE 2023

Le Conseil Municipal :

Baux de chasse communaux période 2024-2033 : adopte à l'unanimité les propositions suivantes :

Considérant que plus de deux tiers des propriétaires possédant plus des deux tiers de la surface de la chasse communale se sont prononcés pour la répartition du produit de la chasse entre les propriétaires, ce produit leur sera reversé après déductions des frais de gestion.

La chasse communale sera aménagée en 2 lots distincts et une réserve :

Lot de chasse n° 1 : 290 ha 07 a 60 ca dont 117 ha 02 a 43 ca surface bois 1 ha 22 a 99 ca surface eau

Lot de chasse n° 2 : 314 ha 43 a 72 ca dont 19 ha 76 a 60 ca surface bois 5 ha 68 a 69 ca surface eau

Réserve : GFA des Verts Pâturages d'une surface de 71 ha 90 a 57 ca avec enclaves

Les conventions de chasse négociées de gré à gré seront proposées aux adjudicataires :

M. Tonnelier Fernand (lot 1) et M. Guelle Didier (lot 2)

Fixe le prix de la location de la chasse communale à 11 € l'hectare soit lot 1 M. Tonnelier Fernand 3190 €, lot 2 M. Guelle Didier 3454 €.

Emet un avis favorable aux clauses particulières concernant l'ENS du marais de Valette qui s'étend sur 3 bans communaux. En accord avec la commune de Hoste, le conseil municipal émet un avis favorable aux clauses particulières sauf en ce qui concerne le piégeage qu'elle décide d'autoriser sur la partie de l'ENS (avec 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention) qui se trouve sur le ban de Leyviller en accord avec la Commission Consultative Communale de la Chasse.

Adopte le principe des clauses particulières

Partage les frais de publication par moitié entre les locataires et la commune

Autorise le Maire à signer les conventions de gré à gré du lot n° 1 et du lot n° 2

Accepte à l'unanimité la modification budgétaire en investissement pour le remplacement de la chaudière du logement communal au 8 rue des roses bas droit

Dépenses : Chapitre 23 = - 7000 € Recette : Chapitre 21 = + 7000 €

Le Conseil Municipal :

N'exerce pas son droit de préemption urbain sur la vente de l'immeuble sis 11 rue Saint Jean à Leyviller
Autorise le Maire à faire les démarches nécessaires auprès du SELEM (Syndicat d'Electricité de l'Est Mosellan) en vue de solliciter son adhésion

Prend acte du rapport d'activités 2022 de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

Fixe le montant des loyers :

Logement 12/1 rue principale 57660 Leyviller 330 € à compter du 1^{er} janvier 2023 et pour la durée du prochain bail de 3 ans.

Bureau 10 rue principale, secrétariat du Syndicat des Eaux 57660 Leyviller, 130 € à compter du 1^{er} janvier 2023 et pour la durée du prochain bail de 3 ans.

Désigne comme estimateur des dommages causés par le gibier rouge, pour la durée d'application du bail de location de la chasse (2024/2033), Monsieur FISCHER Marc, agriculteur, domicilié 17 rue Saint Louis à VALETTE (Moselle).

Accepte de déduire les frais de maintenance annuels du logiciel CHASSE « ALSACE-MOSELLE » d'un montant de 360 € TTC du montant à répartir entre les propriétaires.

Accepte de reverser la part du trésorier intégralement à la secrétaire de mairie pour le bail 2024/2033, portant ainsi son indemnité à 8 % du montant des recettes compte tenu du travail supplémentaire demandé à la secrétaire de mairie pour l'utilisation du nouveau logiciel chasse et la nécessité d'acquérir de nouvelles compétences opérationnelles,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal attribue les lots du marché de travaux de réhabilitation du hangar en atelier municipal :

Lot 0 : Désamiantage à l'entreprise HANAU de Bouxeviller pour 13945,60 € HT

Lot 1 : Terrassement démolition gros œuvre à l'entreprise IRION BTP de Sarre-Union pour 38345,52 €

Lot 4 : Menuiserie extérieure fermeture à l'entreprise SCHMITT de Théding pour 9339 € HT

Lot 5 : Plâtrerie faux plafond à l'entreprise LP PLATRERIE de Freyming-Merlebach pour 2148,30 € HT

Lot 7 : Electricité lumineaire à l'entreprise ASCELEC de Sarreguemines pour 8434,31 € HT

Lot 8 : Revêtements de sols et muraux à l'entreprise SAVO de Freyming-Merlebach pour 6021 € HT

Lot 9 : Peinture à l'entreprise NICOLETTA & CIE de Augny pour 6280 € HT

Lot 10 : Menuiserie intérieure à l'entreprise Société ZEHNACKER de Hombourg-Haut pour 4669 € HT

Décide de donner un avis défavorable à la proposition faite par le Président du Conseil Régional concernant la composition de la « conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols » par conséquent, il demande à minima, de bien vouloir intégrer le Val de Rosselle au sein des représentants de structures porteuses d'un SCoT. De la même manière, il serait judicieux de porter à 15 au lieu de 10, le nombre de représentants des SCoT, afin de contribuer à pérenniser l'ensemble des travaux qui ont été menés par la conférence régionale des SCoT, en amont de la promulgation de la Loi du 20 juillet 2023.

Décide d'ajourner le point concernant les zones d'accélération des énergies renouvelables en attendant un complément d'information

-Autorise le Maire à faire des devis pour le remplacement des 2 tracteurs défectueux.

Refuse la traversée du village et demande un complément d'information concernant le déploiement de la fibre optique très haut débit entre Paris et Forbach qui devrait traverser la commune.

Infos générales

Appel à la vigilance.

Ces derniers temps nous assistons à une recrudescence des cambriolages. Dans le cadre de la lutte contre la délinquance sous toutes ses formes il vous est demandé d'être très vigilant. Dès que vous avez connaissance d'un fait ou que vous êtes témoin d'une situation particulière (Démarchage, voiture ou personne qui rôde,) et qui vous parait suspecte,

Surtout n'hésitez pas, ayez le réflexe composez le « 17 » (gendarmerie).



Armes prioritaires reçues entre le 13/04/21 et le 13/04/22 (Étude réalisée par O...

Chasse communale :

La commune de Leyviller s'est dotée d'un logiciel pour la gestion de la chasse.

Pour toutes les informations concernant la chasse communale, (date des battues, consistance des lots de chasse, distribution ou non de l'argent, carte des lots, règlementation, arrêtés préfectoraux, etc....) vous pouvez consulter le site :

<https://www.chasse-alsace-moselle.fr>



La Mairie s'est dotée de l'application **PanneauPocket** pour mieux vous informer et vous alerter des différents évènements (alerte météo, travaux, manifestations...)

Il suffit de télécharger **gratuitement** l'application PanneauPocket sur votre téléphone, tablette ou ordinateur.

Notre site riche en information :

<https://leyviller.fr>

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Disponible sur App Store

Disponible sur Google Play

Informations PanneauPocket
DIMANCHE
14 JUILLET
A PARTIR DE 16H
SALLE POLYVALENTE
BAL MUSETTE
ET D'INER FESTIF
REPAR 10 EUROS
RESERVATION AU
05-48.00.81.84

Le Maire et toute l'équipe Municipale vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour une année 2024 remplie de joie et de paix !

